



## Communiqué de presse

**Réforme du Pass culture – l'USEP-SV appelle le parlement à ouvrir une concertation nationale sur l'éducation artistique et culturelle (EAC).**

*L'USEP-SV demande que les Commissions Culture de l'Assemblée nationale et du Sénat organisent une conférence nationale sur l'éducation artistique et culturelle en vue de réaffirmer ses missions, de repenser son financement, et d'associer à la fois les professionnels de la culture et les collectivités territoriales.*

Le refus de toute concertation depuis la mise en œuvre du Pass culture, par les Gouvernements successifs et la SAS Pass culture, le contournement systématique du Conseil National des Professions de la Culture qui réunit pourtant tous les opérateurs qualifiés pour en débattre, les multiples dérives incontrôlées de la SAS justifient maintenant que le Parlement reprenne la main après les multiples rebondissements et annonces ministérielles sur ce dispositif.

A peine nommée, la nouvelle présidente de la SAS Pass culture annonce une réforme des conditions de déploiement du Pass culture (part individuelle). Après que des rapports de la Cour des Comptes et de l'Inspection Générale des Affaires Culturelles (IGAC) aient dénoncé des dysfonctionnements graves et une importante gabegie budgétaire, ces annonces, menées une nouvelle fois sans aucune concertation avec les professionnels et les collectivités territoriales, ne répondent en rien de ce que nous dénonçons depuis l'origine.

La question est celle de la médiation, que seuls les professionnels de service public (trop souvent écartés des discussions sur le sujet) en lien avec les collectivités territoriales, sont en mesure d'accomplir et qui sont les premières sacrifiées dans le contexte budgétaire actuel.

**Réforme du Pass culture – l'USEP-SV appelle le parlement à ouvrir une concertation nationale sur l'éducation artistique et culturelle (EAC).**

Sous une forme d'habillage, ces annonces sont essentiellement budgétaires et réduisent de moitié le montant de la part individuelle, ce que nous considérons comme une première étape vers la remise en cause définitive de cette mesure. De même, la bonification de ce montant pour les familles socialement démunies, part sans doute d'une louable intention, mais elle sera une usine à gaz et ne contribuera en rien à lever les freins sociaux et psychologiques qui entravent les pratiques culturelles.

Plutôt que de s'obstiner à sauver un « marqueur » des quinquennats du président de la République, il est grand temps de repenser une vision globale en matière d'Éducation Artistique et Culturelle, adossées aux professionnels qui la feront vivre et d'ouvrir le débat sur le service public de la culture et particulièrement sa mission fondatrice d'éducation artistique et culturelle qui ne se limite pas à des dispositifs financiers.